

# PULLY SE TRANSFORME !

Séance publique d'information  
sur les transformations du centre

Mercredi 5 septembre 2018



# Introduction

**M. Gil Reichen, Syndic**

## Sommaire

1	Introduction	G. Reichen
2	Quels sont les enjeux pour les transports publics au centre de Pully ?	C. Jemelin
3	La démarche participative, et après ?	F. Joerin
4	Présentation de l'avant-projet de l'av. de Lavaux et du nouveau schéma de circulation	M. Zolliker
5	Présentation de l'avant-projet de la rue de la Poste	N. Leuba
6	Questions	Tous
7	Tirage au sort des gagnants des concours et apéritif	

# Quels sont les enjeux pour les transports publics au centre de Pully ?

**M. Christophe Jemelin, Membre de la Direction des t  
Responsable de l'unité Développement de l'offre**

## Des lignes à forte fréquentation

(projections 2018)

**L7 : 3,4 mios voyageurs annuels**

**L9 : 6,3 mios**

**L4 : 3,2 mios**

**L8 : 4,5 mios**

**L25 : 3,1 mios (+100% depuis 2013)**

**L47 : 720'000**

**L48 : 250'000 (+120% depuis 2013)**

**L49 : 140'000 (+70% depuis 2013)**





# Des enjeux de confort et de capacité : les axes forts



# Des enjeux de confort et de capacité : les véhicules et les aménagements urbains



Photo Sieber





## Des lignes Nord-Sud mieux connectées





## Projets tl et calendrier prévisionnel

### Evolution en cours d'étude

- Augmentation de capacité de la ligne 25
- Eventuel prolongement de la ligne 47
- Augmentation de capacité de la ligne 48 et éventuel prolongement
- Augmentation de cadence de la ligne 49

### Horizons actuels de mise en service

- 2020-2021 : remplacement des trolleybus-remorques sur les lignes 7 et 9
- 2020 : 4 RER par heure et par sens à Pully
- Fin 2022 : mise en service des deux premières lignes de BHNS
- 2023 : mise en service du tramway



# DÉMARCHE PARTICIPATIVE

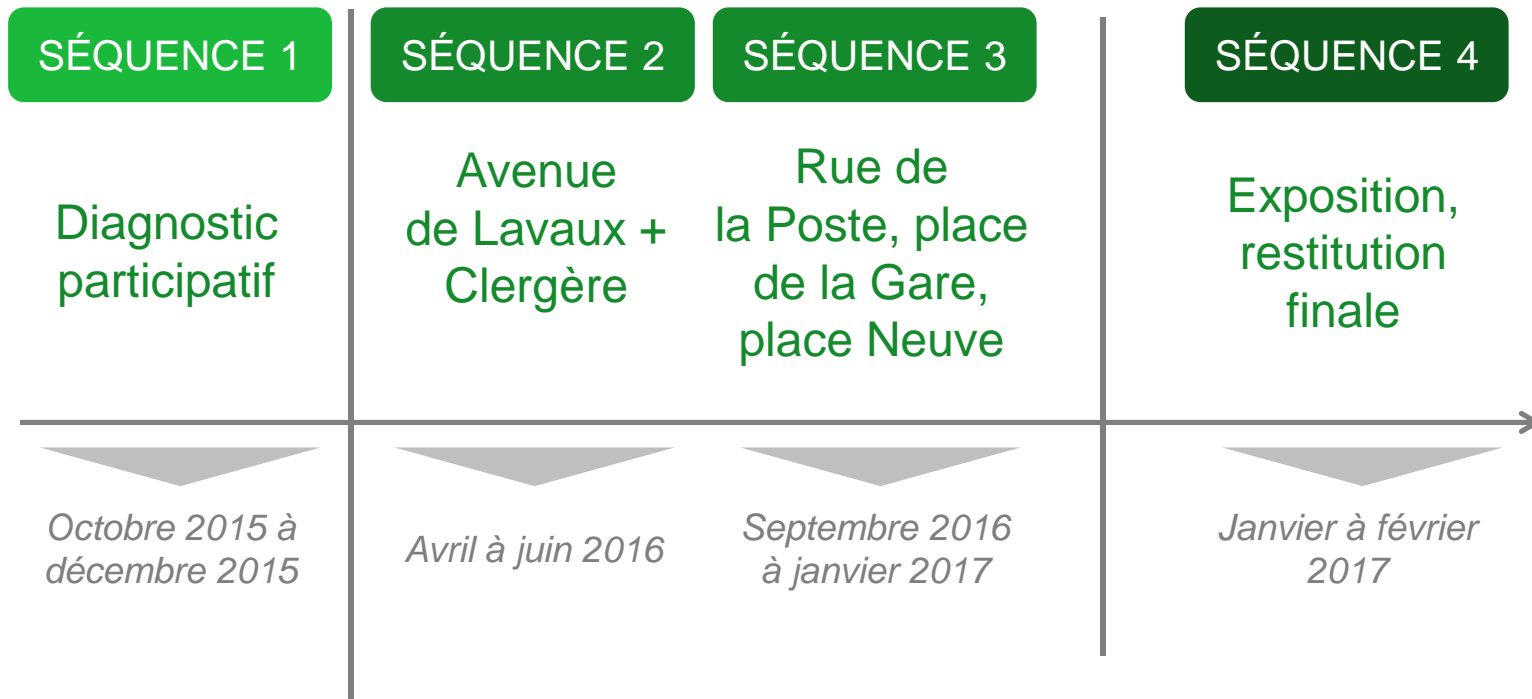
Florent Joerin

heig-vd - institut insit  
5 septembre 2018

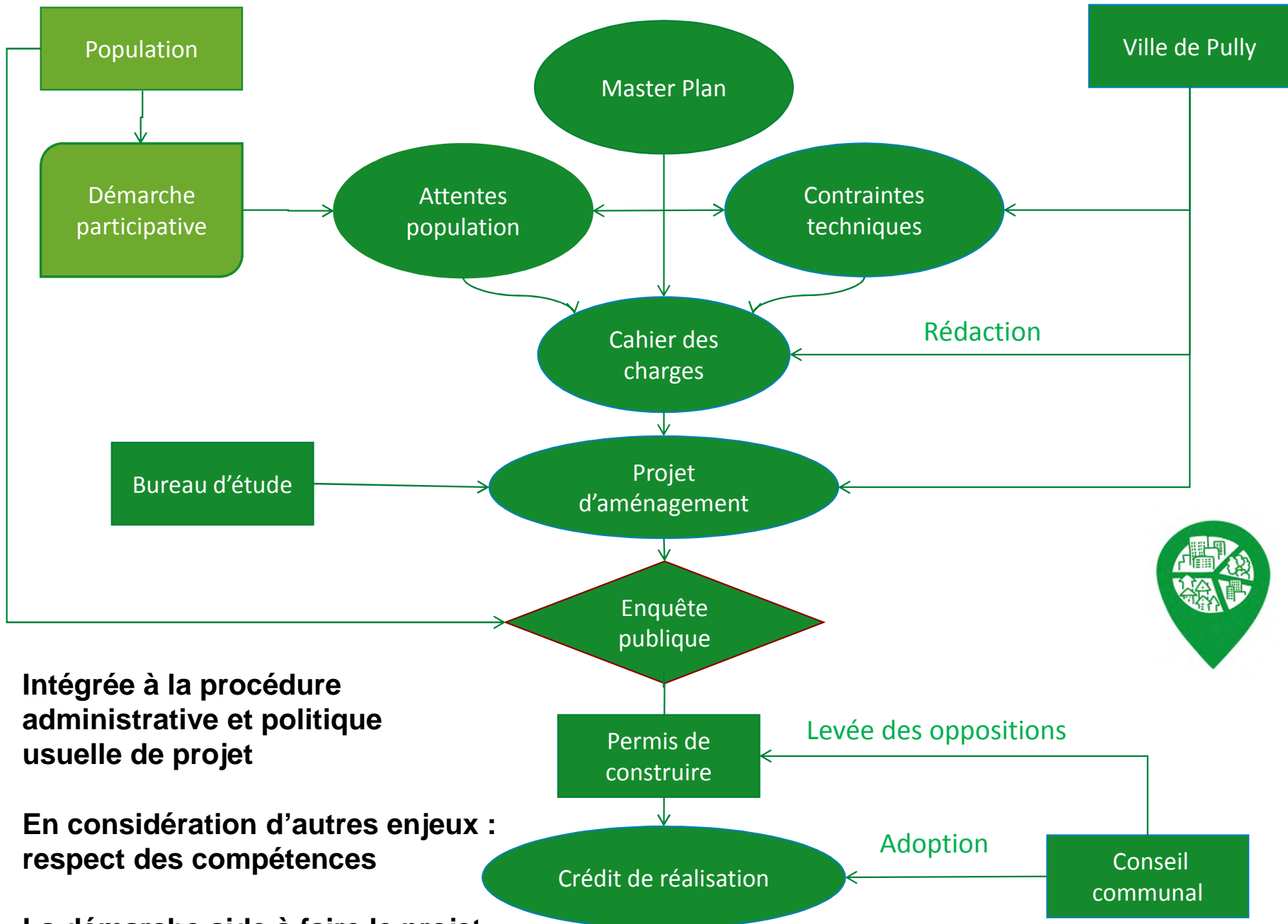




# La démarche







- **Intégrée à la procédure administrative et politique usuelle de projet**
- **En considération d'autres enjeux : respect des compétences**
- **La démarche aide à faire le projet**





# Place de la Clergère



La démarche participative a abordé la place de la Clergère au travers de quatre ateliers, dont deux avec des supports de maquettes.

## Quels étaient les principes clés retenus pour une future place de la Clergère ?

### A. Réorganiser le trafic automobile

Travail des participants aux ateliers





## Place de la Clergère



La démarche participative a abordé la place de la Clergère au travers de quatre ateliers, dont deux avec des supports de maquettes.

### Quels étaient les principes clés retenus pour une future place de la Clergère ?

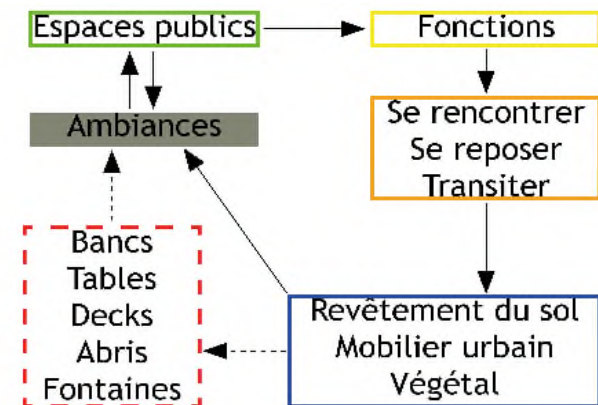
- B. Diversifier les fonctions des espaces publics
- C. Créer des espaces publics de qualité

#### Fonctions actuelles

- Transit automobile
- Transit piéton

#### Fonctions futures souhaitées

- Espace de séjour
- Espace de rencontre
- Espace de loisirs







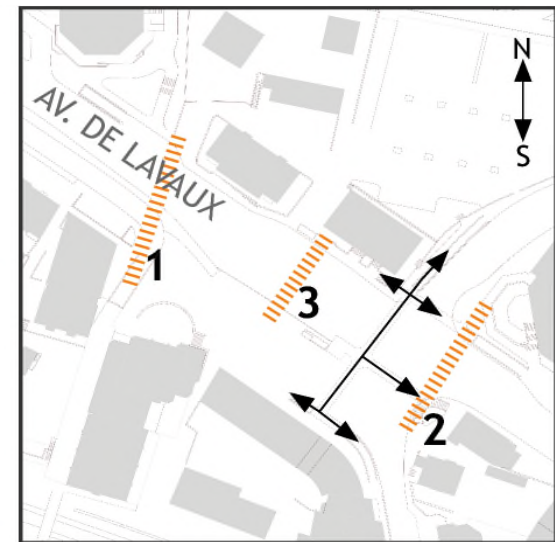
## Place de la Clergère



La démarche participative a abordé la place de la Clergère au travers de quatre ateliers, dont deux avec des supports de maquettes.

### Quels étaient les principes clés retenus pour une future place de la Clergère ?

- D. Privilégier les traversées piétonnes en surface**
- E. Simplifier les déplacements et l'accès des personnes à mobilité réduite**





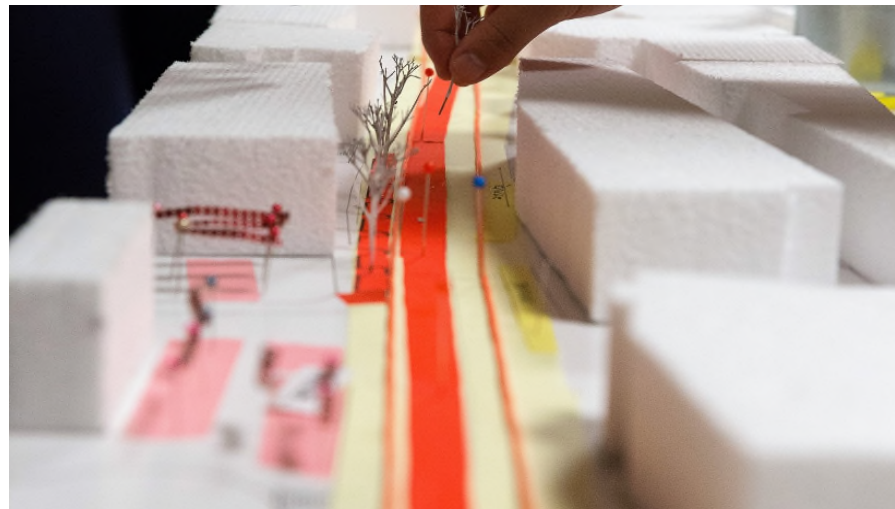
## Rue de la Poste



La démarche participative a abordé la rue de la Poste au travers de trois ateliers, dont deux avec des supports de maquettes.

### Quels étaient les principes clés retenus pour une future rue de la Poste ?

- A. Améliorer le cadre qualitatif de la rue
- B. Requalifier le front nord
- C. Tranquilliser la rue et développer son attractivité piétonne





## Prise en compte de la démarche participative ?

---



- Présentation des avant-projets par la Ville de Pully
- Analyse et explication des choix de projet
- Des convergences et des questions



# Présentation du nouveau schéma de circulation et de l'avant-projet de l'av. de Lavaux

M. Marc Zolliker, Conseiller municipal

## Le diagnostic

- L'av. de Lavaux forme une véritable coupure dans la ville, autant du point de vue esthétique que fonctionnel.
- L'absence de traversées piétonnes péjore l'accès au centre-ville (gare, commerces, restaurants, administration, etc.) depuis le Nord où se situent d'importants pôles scolaires et culturels (collège Arnold Reymond, Octogone) et dégrade la qualité des correspondances train<>bus.
- Malgré la présence de voies de bus, la vitesse commerciale des véhicules tl n'est pas bonne en raison de la congestion routière aux heures de pointe. Les chauffeurs peinent à assurer les cadences annoncées à l'horaire.
- Les arrêts de bus ne sont pas conformes à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand).
- L'av. de Lavaux ne dispose d'aucun aménagement pour les vélos.

## Les principes d'aménagement

Une interface de transport et des espaces publics de haute qualité à la Clergère  
... qui permettent l'aménagement de traversées piétonnes à l'air libre  
... et la suppression des passages souterrains.

Sur le reste de l'avenue les trottoirs pourront être élargis  
... 70 arbres environ seront plantés  
... et des bandes cyclables seront aménagées à la montée comme à la descente.

Les bus auront la priorité tout en maintenant une bonne fluidité pour le trafic motorisé.

Les arrêts de bus seront conformes à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand).















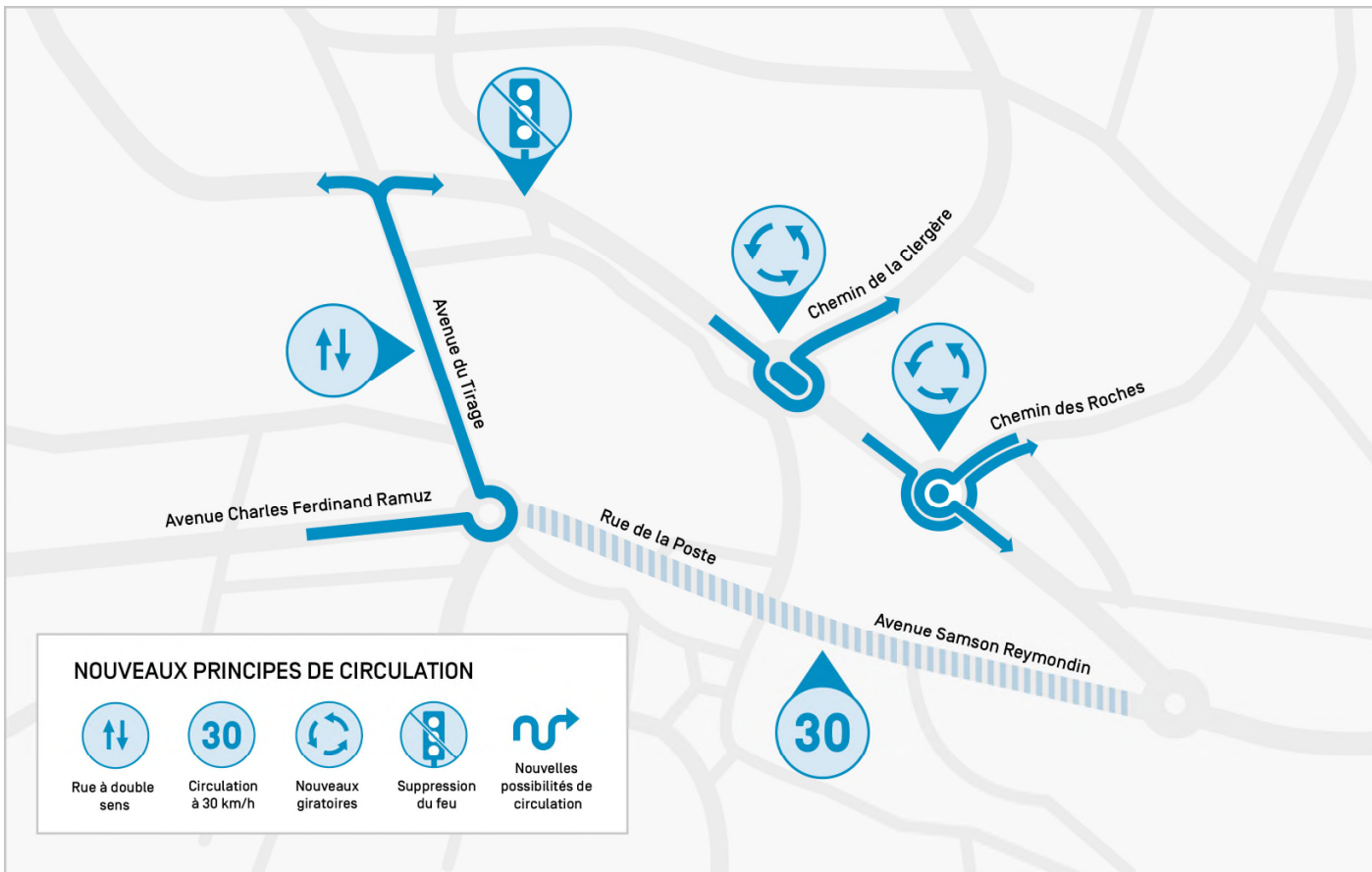


# Le nouveau schéma de circulation en 2025





# Changements pour les transports individuels d'ici 2025



## Changements pour le réseau tl d'ici 2025



## Calendrier et coûts

Etudes de projets - 2019 à 2020

Enquête publique - 2021

Vote des crédits d'ouvrage au Conseil communal - 2022

Démarrage des travaux - 2023

**Coût : CHF 20 mios**

## Une mise en œuvre du schéma de circulation par étapes

1<sup>ère</sup> étape : Mise à double sens de l'av. du Tirage pour les bus

2<sup>ème</sup> étape : Travaux de réaménagement de la rue de la Poste

3<sup>ème</sup> étape : Travaux de réaménagement de l'av. de Lavaux

4<sup>ème</sup> étape : Mise à double sens de l'av. du Tirage pour les autres usagers



# Présentation de l'avant-projet de la rue de la Poste

**M. Nicolas Leuba, Conseiller municipal**

## Principes d'aménagement

- Des trottoirs élargis, revêtus de pavés
- La plantation d'une quarantaine d'arbres
- Des places de parc en grande partie maintenues
- La circulation à double sens sur l'entier de l'axe Poste-Reymondin
- Une chaussée étroite pour modérer les vitesses et le volume du trafic de transit
- Un régime de zone 30 km/h











## Calendrier et coûts

Etudes de projets - 2018 à 2019

Enquête publique - 2019

Vote des crédits d'ouvrage au Conseil communal - 2020

Démarrage des travaux - 2020

**Coût : CHF 7 mios**



# DÉMARCHE PARTICIPATIVE

## QUESTIONS

Florent Joerin

heig-vd - institut insit

5 septembre 2018





## Avant-projet - Place de la Clergère

---

### Convergences

- A. Réorganiser le trafic automobile
- B. Diversifier les fonctions des espaces publics
- C. Créer des espaces publics de qualité
  - Linéarité rompue et multimodalité affirmée
  - Un espace mono devenu multifonctionnel
  - Définition de divers sous-espaces équipés



## Avant-projet - Place de la Clergère

---

### Convergences

- D.** Privilégier les traversées piétonnes en surface
- E.** Simplifier les déplacements et l'accès des personnes à mobilité réduite
  - Aucune traversée souterraine
  - Espacement entre les voies des deux directions



## Avant-projet – Rue de la Poste

---

### Convergences

- A. Améliorer le cadre qualitatif de la rue
- B. Requalifier le front nord
- C. Tranquilliser la rue et développer son attractivité piétonne
  - Espaces piétons et publics renforcés
  - Plantation d'arbres, surfaces pavées
  - Zone 30, ambiance piétonne
  - Réorganisation des stationnements





# Questions

# Tirage au sort des gagnants des concours

## Concours < 13 ans

- 1<sup>er</sup> lot : fêter son anniversaire à l'ArchéoLab
- 2<sup>ème</sup> lot : 2 cartes journalières Mobilis, toutes zones
- 3<sup>ème</sup> lot : 2 entrées au cinéma CityClub de Pully

## Concours => 13 ans

- 1<sup>er</sup> lot : 1 abonnement annuel Grand Lausanne
- 2<sup>ème</sup> lot : 1 abonnement mensuel Grand Lausanne
- 3<sup>ème</sup> lot : 1 carte journalière Mobilis, toutes zones

**Merci de votre attention**

**Renseignements : [dtsi@pully.ch](mailto:dtsi@pully.ch)**